

suppose que c'est de cette étude qu'il s'agit dans la motion. On m'informe que cette étude commence à peine et ne sera pas terminée avant dix-huit mois au moins; en conséquence, je demande au député de retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'estime que c'est une bonne idée de retirer la motion; le député pourra le présenter plus tard en y apportant les corrections nécessaires.

M. l'Orateur: La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LA CORRESPONDANCE AVEC LA TCHÉCOSLOVAQUIE AU SUJET DE MACHINES AGRICOLES

Motion n° 347—**M. Gleave:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance et de tous les autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et celui de la Tchécoslovaquie, au sujet des machines agricoles, et dont a parlé le ministre de l'Agriculture selon ce qui figure à la page 2530 du *hansard* du 19 janvier 1970.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons fait des recherches dans les dossiers du ministère au Canada et dans ceux de notre ambassade à Prague et nous n'avons pas trouvé de correspondance ou de mémoire du genre dont il est question dans la motion.

M. l'Orateur: La motion est rayée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés?

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, je demande la parole, comme je l'ai déjà fait, au sujet de la motion n° 80 inscrite en mon nom et portant production d'une certaine correspondance sur la réglementation des navires marchands contre la pollution des eaux. Cette fois, j'aimerais la signaler particulièrement au ministre des Transports parce que le sujet est devenu d'une actualité brûlante, à la lumière des événements qui se sont produits depuis le 23 octobre, date où j'ai inscrit cette motion au *Feuilleton*.

L'hon. M. Stanfield: Je voudrais savoir quand on s'occupera de la motion n° 306 inscrite à mon nom en date du 17 décembre 1969. Elle a trait aux documents que le gouvernement aurait reçus en réponse au ministre des Finances qui sollicitait des avis au sujet du Livre blanc sur la réforme fiscale. Le ministre des Finances a peut-être l'intention

[M. Forest.]

de les déposer en annexe à l'exposé budgétaire qu'il compte présenter le 12 mars prochain.

L'hon. M. Benson: Je vais me renseigner, monsieur l'Orateur. J'en ai justement discuté avec les fonctionnaires de mon ministère.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, je voudrais m'enquérir de l'avis de motion n° 32 inscrit au *Feuilleton* le 23 octobre et qui a trait aux fonctions, aux responsabilités et à la réorganisation du ministère des Transports. Je me demande quand je puis compter obtenir une réponse.

M. l'Orateur: Quelqu'un pourra peut-être, au nom du gouvernement, s'occuper de l'avis de motion du député. Pour le moment, je demande à la Chambre que les autres motions soient réservées.

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFRIQUE DU SUD—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné le mécontentement exprimé par le premier ministre quant à la politique du gouvernement à l'égard de l'Afrique du Sud, je voudrais demander au ministre s'il peut nous dire quelle est au juste cette politique. Condamnons-nous toujours l'Afrique du Sud pour sa politique d'apartheid, continuons-nous à encourager les échanges commerciaux avec Prétoria ou bien faisons-nous les deux choses à la fois?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'autorise, bien entendu, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à répondre à la question du chef de l'opposition, mais je crois devoir noter que celui-ci demande au ministre de faire une déclaration sur la politique du gouvernement. Le ministre pourrait peut-être faire une brève déclaration plutôt qu'une déclaration qui devrait être faite, normalement, à l'appel des motions.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme vous venez de le dire, ce n'est pas le temps de faire une déclaration sur la politique du gouvernement en la matière. D'autres occasions se présenteront et l'occasion entre toutes sera le dépôt du Livre blanc sur la politique étrangère du Canada.